RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

SEMBLANÇAI,

SURINTENDANT DES FINANCES.

ANNÉE 1515 A 1522.

François Ier., qui avait conçu pour de Semblançai une amitié mêlée d'estime, lui confia la garde du Trésor royal, après la mort de Robertet, et lui donna le titre de surintendant des Finances : il les administra avec tant de sagesse et de prudence, que le Roi l'appelait son père, et faisait son éloge toutes les fois qu'il parlait de lui.

Semblançai était avancé en âge ; il possédait la faveur du Roi, l'estime du peuple, et les méritait : il semblait qu'il devait arriver à la fin de sa carrière d'une manière paisible et tranquille ; mais la

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

plus terrible destinée l'attendait. Louise de Savoie, mère de François Ier., était la plus méchante femme de son temps. Pour satisfaire ses passions, elle n'avait rien de sacré : elle abusa du crédit que sa qualité de mère lui donnait sur François Ier., et lui fit commettre les plus grandes imprudences et les plus grandes injustices.

En 1521, François fut informé que le pape travaillait à former une ligue pour chasser les Français de l'Italie : il chargea le maréchal de Lautrec de retourner en Italie pour reprendre le commandement des troupes françaises qui y étaient. Le maréchal demanda 300,000 écus pour faire la campagne; on lui promit de les envoyer, et qu'il les toucherait aussitôt qu'il serait arrivé. Connaissant la prodigalité et la négligence du Roi, il craignait qu'on ne dépensât cette somme, et qu'on ne le laissât dans l'embarras : il dit qu'il ne partirait pas s'il n'emportait cette somme avec lui. Le Roi, la princesse sa mère et le baron de Semblançai lui promirent, avec serment, qu'on la lui enverrait sitôt qu'il serait parti; ils lui dirent que les préparatifs qu'il fallait faire

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

pour voiturer cet argent exigeraient du temps, et qu'on avait absolument besoin de sa présence en Italie; il se laissa subjuguer et partit. Ce qu'il avait prévu arriva : on ne lui envoya point les 300,000 écus qu'on lui avait promis. François Ier. se livrait tout entier à ses plaisirs, et négligeait les affaires les plus intéressantes. Les Suisses, voyant qu'on ne les payait point, quittèrent l'armée que commandait Lautrec; les autres troupes étaient découragées. Les ennemis chassèrent les Français de toutes les places qu'ils occupaient en Italie, et Lautrec fut obligé de repasser en France avec les débris de son armée. Lorsqu'il parut à la cour, le Roi le reçut fort mal. Il dit à Sa Majesté que ses troupes l'avaient abandonné faute de paiement, et qu'il n'avait pas reçu les 300,000 écus qu'on lui avait promis. Le Roi fit venir Semblançai; il ne l'appela pas son père, comme il le faisait ordinairement, jeta sur lui un regard de colère, et lui demanda pourquoi il n'avait pas envoyé à Lautrec la somme qui lui avait été solennellement promise? Semblançai répondit, avec cette ingénuité qui lui était naturelle, que le même jour que

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

l'argent allait partir pour le Milanais, Louise de Savoie était venue au Trésor royal, et avait demandé qu'on la payât de tout ce qui lui était dû, tant en pensions, gratifications, que sur les duchés de Valois, de Touraine et d'Anjou, dont elle était donataire; qu'il lui avait représenté qu'en lui donnant une si grosse somme, le Trésor royal serait épuisé, et qu'on ne pourrait envoyer au maréchal de Lautrec les 300,000 écus qu'on lui avait promis, et que le Roi avait ordonné le matin, en sa présence, qu'on lui fît tenir; que cette princesse en était convenue, mais qu'elle avait cependant exigé qu'il lui donnât les sommes qu'elle lui demandait, et l'avait menacé de le perdre s'il ne le faisait pas; qu'il lui avait représenté qu'il y allait de sa tête si le maréchal de Lautrec ne recevait pas d'argent en arrivant à Milan; que la princesse lui avait répliqué qu'elle avait assez de crédit pour le mettre à l'abri de tout danger, et qu'il pourrait dire, lorsqu'on lui demanderait compte des deniers qui étaient dans le Trésor, et qu'on destinait pour l'Italie, qu'elle avait exigé qu'il les lui délivrât. Le Roi demanda sa mère, et

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Semblançai répéta devant elle tout ce qu'il venait de dire. Elle entra dans une si grande colère, qu'elle lui donna un démenti, même devant le Roi, et demanda à son fils justice contre un téméraire qui voulait la rendre criminelle de lèse-majesté; mais elle sentit qu'on pouvait prouver, par la date de ses quittances remises au Trésor royal, qu'elle avait touché l'argent destiné au maréchal de Lautrec; elle avoua qu'elle avait demandé le paiement de ses pensions, et affirma que Semblançai lui avait donné de l'argent sans lui dire que c'était celui qu'on devait envoyer en Italie, désavoua tout le reste, et demanda avec instance, à son fils, qu'on fît le procès à Semblançai, en protestant que ce n'était que pour se justifier du crime dont il l'accusait. Un ex-président au parlement, nommé Gentil, qui était alors secrétaire de Semblançai, aimait une des femmes de Louise de Savoie, et en était aimé. La princesse, qui n'était pas beaucoup scrupuleuse sur l'honneur de ses femmes, n'ignorait point cette intrigue. Elle dit à la dame que Gentil aimait, de l'engager à lui remettre les quittances

qu'elle avait laissées au Trésor royal. Gentil était capable de commettre tous les crimes : il donna les quittances à sa maîtresse. Lorsque la duchesse en fut munie, elle redoubla ses instances auprès du Roi pour qu'il fît le procès à Semblançai. François Ier., qui avait un faible pour sa mère, fit arrêter Semblançai, et nomma des commissaires pour lui faire son procès. Soit que les commissaires ne trouvassent pas les preuves assez convaincantes pour condamner Semblançai, soit que le Roi eût de la répugnance à faire périr un homme qu'il avait aimé, qu'il aimait peut-être encore, et qu'il eût ordonné aux commissaires de ne pas hâter le jugement, l'affaire traîna pendant cinq ans. Les amis de Semblançai espéraient qu'elle tomberait dans l'oubli ; mais Louise de Savoie avait juré sa perte : cette méchante femme exigea de son fils qu'il ordonnât aux commissaires de le juger. Il fut condamné à être pendu, comme coupable de péculat. Tous ceux qui se trouvaient sur son passage gémissaient sur le malheur d'un respectable vieillard qui périssait innocent.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Clément Marot fit alors une épigramme qu'on pourrait regarder comme l'épitaphe de Semblançai ; la voici :

Lorsque Maillard (1), juge d'enfer, menait
A Montfaucon Semblançai l'âme tendre,
Lequel des deux à votre sens tenait
Meilleur maintien ? Pour le vous faire entendre
Maillard semblait homme que mort va prendre ;
Et Semblançai fut si ferme vieillard
Que l'on eût dit, au vrai, qu'il menait pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

De quels remords Louise de Savoie n'aurait-elle pas été déchirée pendant le reste de sa vie, si elle avait été capable de sentir toute l'horreur du crime qu'elle avait commis en faisant condamner un homme dont elle connaissait l'innocence ! Elle n'avait détourné les sommes qui étaient destinées à l'armée d'Italie que pour perdre le maréchal de Lautrec, et faire donner sa place au bâtard de

(1) C'était le nom du lieutenant-criminel.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Savoie, son frère. Le secrétaire Gentil fut pendu quelques années après, et la mémoire de Semblançai fut réhabilitée.

Le malheur des Français était alors extrême; on les accablait d'impôts pour soutenir des guerres injustes, et le Trésor de la nation était pillé par une princesse d'une avidité extrême. Vers cette époque, les revenus de l'État montaient à 15,730,000 livres.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

BAYARD,

SURINTENDANT DES FINANCES.

VERS L'AN 1547.

Il était très versé dans la politique et la connaissance des affaires d'État. Lorsque Henri II n'était encore que Dauphin, Bayard, qui avait l'esprit railleur, eut l'imprudence de lâcher quelques plaisanteries sur l'âge et la beauté de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri. Elle avait au moins quarante ans, et était veuve de Louis de Brezé, dont elle avait eu plusieurs enfans : elle paraissait enfin beaucoup plus âgée qu'elle n'était. Les femmes ne pardonnent point les plaisanteries qu'on fait sur leur âge et sur leur figure. Sitôt que Henri II fut monté sur le trône, la duchesse de Valentinois fit usage du crédit qu'elle avait sur l'esprit de ce prince pour

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

se venger de Bayard et de tous les ministres qui lui avaient déplu sous le règne de François Ier. Elle les fit tous renvoyer, et Bayard fut mis en prison, où il mourut peu de temps après.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf